

L'AVENIR DES PORTS DE PORNICHET SE DESSINE

25/03/2018

Jeudi soir au Centre de Congrès de l'Hippodrome, plus de 140 personnes ont participé à l'atelier participatif sur l'avenir des Ports. La soirée a commencé par une présentation du contexte et des pré-études de faisabilité techniques et urbanistique, suivie ensuite par les ateliers sur les thématiques des déplacements, de l'économie et sur les enjeux environnementaux et paysagers.



> [Voir la présentation projetée lors de l'atelier participatif](https://drive.google.com/file/d/1uc9ST8TzvlNvk-DXVDf6KkkskysxgEND9/view) (LIEN : <https://drive.google.com/file/d/1uc9ST8TzvlNvk-DXVDf6KkkskysxgEND9/view>)

Pourquoi lancer une réflexion sur l'avenir des ports de Pornichet ?

Simplement parce qu'au 31 décembre 2026, les concessions des ports en eau profonde et d'échouage de Pornichet s'arrêteront. Ça veut dire qu'il n'y aura plus de gestionnaire. Or, 2026, c'est demain ! Surtout quand on sait que les ports représentent un quadruple enjeu pour Pornichet, à la fois, économique, touristique, urbanistique et environnemental. Mais cette échéance représente aussi une formidable opportunité : celle de créer les ports du futur.

...C'est à dire ?

Notre port de plaisance a 40 ans. Et depuis 40 ans, le monde de la plaisance a profondément évolué. Les bateaux moteurs ont pris le pas sur les voiliers. Le plaisancier ne veut plus forcément être propriétaire de son embarcation, mais pouvoir la louer, la partager, ou en changer autant de fois qu'il le souhaite et dans des lieux différents. Il ne veut plus, non plus, être dépendant de la marée. Par ailleurs, il demande d'ores et déjà toute une somme de services associés : livraison au bateau, location de véhicule, entretien... Et puis les ports du futur devront être des ports 2.0, plus connectés, tout en étant plus respectueux de l'environnement. Clairement, si nous n'anticipons pas ces évolutions, demain, nos ports déclineraient irrémédiablement. C'est pourquoi, il est important de s'interroger d'ores et déjà sur leurs évolutions.

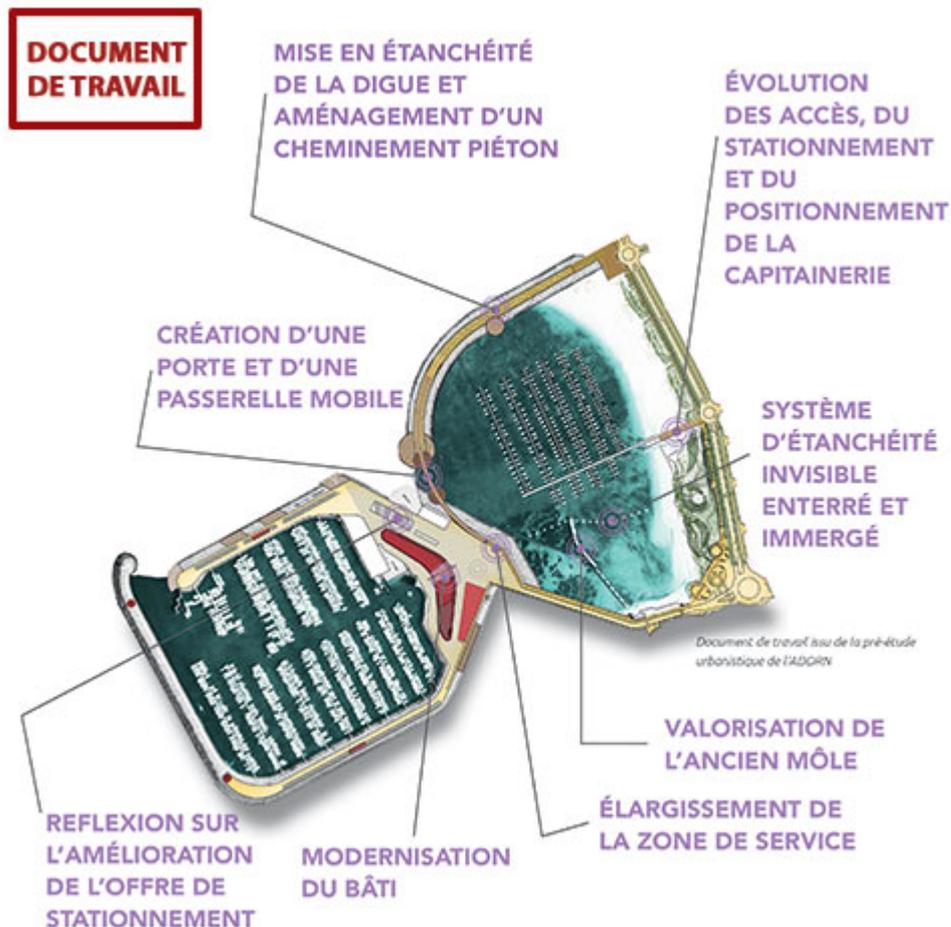
Quelle est la méthode choisie ?

Tout d'abord, l'équipe municipale a posé 3 postulats : 1/ Pornichet doit garder la maîtrise de ses ports ; 2/ leur gérance doit être confiée à un concessionnaire dont c'est le métier, et qui portera les investissements nécessaires aux infrastructures portuaires ; et 3/ les ports devront être à la fois plus ouverts sur la ville, plus attractifs, plus respectueux de l'environnement et intégrés à leur environnement. Ensuite, nous avons rencontré les

concessionnaires actuels, la SA du port et la CCI, ainsi que des partenaires potentiels : l'Etat, la CARENE, le Département, et la Région. Nous avons également inscrit ce projet dans le cadre de la réflexion menée par le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire via l'agence publique locale, l'ADDRN, sur le projet Littoral. C'était pour nous une opportunité à saisir car elle nous permet de bénéficier de l'expertise d'un Cabinet d'Urbanisme catalan de haut niveau, que nous n'aurions très certainement pas pu nous « offrir ».

Et quels furent les résultats ?

De ces premières rencontres et échanges sont sortis des propositions techniques et économiques, mais aussi urbanistiques, pour avoir une première idée de ce qu'il serait possible de faire. Car oui, pour lancer la concertation, il faut d'abord définir un cadre réaliste dans lequel chacun peut s'exprimer. Le contraire aurait été de la pure démagogie. Enfin, nous avons recueilli les avis et les attentes des Pornichétins lors de l'atelier participatif. Les échanges ont été riches, et l'ensemble de ces contributions va nous permettre de préciser un cahier des charges et d'affiner les études. Nous reviendrons à nouveau vers les Pornichétins pour présenter, dans les prochains mois, le résultat de ce travail.



Document de travail - Pré-étude urbanistique de l'ADDRN

Quel avenir pour nos ports ? Pour avoir des premiers éléments de réponse, la Municipalité a décidé de lancer deux études préalables : l'une pour savoir ce qui était faisable techniquement et économiquement afin de ne pas engager la Ville de Pornichet dans des projets irréalistes, et la seconde pour esquisser un projet urbain intégré à son environnement avec l'agence publique locale (ADDRN). Que peut-on en retenir ?

Plus ouverts, plus intégrés, plus attractifs, plus pratiques

> Tout d'abord, du côté du port en eau profonde, il serait possible d'aménager une nouvelle zone de service, qui manque cruellement aujourd'hui, offrant une nouvelle rampe de mise à l'eau, une aire de carénage, ainsi que du stationnement. Les bâtiments pourraient être réhabilités et confortés pour offrir un visage plus moderne, tout en s'ouvrant plus largement en direction de la Ville et de la baie.

> Ensuite, pour répondre aux attentes des plaisanciers qui souhaitent être moins dépendants des marées, le port d'échouage pourrait évoluer en port à seuil, comme à Piriac. En résumé, il resterait en eau, ce qui permettrait de doubler l'amplitude d'accès au port à chaque marée. Comment est-ce possible ? C'est assez simple, en fait, puisque le fond du port d'échouage est propice à cette évolution. Au nord, il s'agirait de rehausser et d'élargir la digue, et, au sud, entre le port et le viaduc, d'installer un système de panneaux étanches sur le front rocheux existant, enterrés et immergés, invisible à l'œil nu. Le dispositif serait complété par une porte à seuil s'ouvrant en fonction des marées. Ce dispositif n'aurait aucune incidence sur les marées et l'estran à proximité du viaduc.

> L'élargissement de la digue offrirait l'opportunité de créer un cheminement piéton permettant aux promeneurs de rejoindre le port en eau profonde via une passerelle. La place et le fonctionnement des capitaineries seraient également repensés pour faciliter les accès, mais aussi pour mieux intégrer les installations au paysage. Quant au vieux môle, cher à tous, il pourrait être mis en valeur dans le cadre de ce projet d'ensemble.

Ces évolutions permettraient également d'offrir de nouveaux services : activités nautiques, excursions...

Une chose est sûre, la Ville ne souhaite ni élargir le périmètre des ports, ni impacter la vue sur mer dont bénéficient les riverains et les promeneurs. Les ports du futur devront s'adapter à leur environnement et le respecter.

Bien entendu, ces évolutions devront également s'inscrire dans le cadre du Projet de Ville, afin que chaque projet (cœur de ville, front de mer, square Hervé...) s'imbrique parfaitement. Enfin, elles devront répondre aux nombreuses attentes exprimées par les Pornichétins lors des concertations. « Il s'agit d'un projet d'envergure pour Pornichet, d'un projet au long cours qui nécessitera plusieurs années d'études et de concertation », précise Xavier POUSSET, élu en charge des ports.